L'art de la parole

I- Origine

- ▶ Langage doué de sens (exprimant des idées) : spécifiquement humain.
- ▶ Le Langage humain passe par la parole : l'expression d'idées, venant d'une subjectivité un esprit, une pensée personnelle et s'adressant à une ou plusieurs autres.

- L'étude du cerveau a montré le lien de la parole au **geste** : le langage articulé, la parole, est le prolongement, la complexification du geste.
 - ▶ il s'agit donc d'agir sur..., de faire..., de provoquer quelque chose.
- ▶ Or, comme l'on peut faire des choses assez naturellement ou facilement marcher, se faire à manger, chanter... l'on peut aussi faire ces choses de façon plus technique, en vue d'obtenir des fins (résultats) particuliers marcher au pas ou faire de la marche une épreuve d'athlétisme, l'art culinaire, devenir un véritable chanteur, de jazz, d'opéra...

Conséquence

- ▶ Ainsi parler, communiquer des idées peut aussi s'accompagner de techniques, de savoir-faire, c'est-à-dire devenir un art, "l'art de la parole" dit le programme HLP...
 - ▶ avec ses variantes, suivant l'effet que l'on cherche à produire. Le programme suggère :
 - "l'autorité"
 - "les séductions"

II- Étymologies

- Étymologie = du grec ancien ἐτυμολογία (etumología), composé de ἔτυμος (étumos = vrai) et de λόγος (lógos = parole), littéralement "étude du vrai (sens d'un mot)".
 - ▶ Cf. Platon, *Cratyle* "ou de la propriété des noms".
 - ▶ Platon : philosophe de l'Antiquité grecque, 5^e-4^e s. av. JC. (Disciple de Socrate)
 - ▶ Aujourd'hui :
 - ▶ (Linguistique) Science qui étudie l'origine et l'histoire des mots et des locutions.
- L'art de la parole Linguistique Origine ou filiation d'un mot.

- ► Langage = (1160) de l'ancien français language, du latin vulgaire linguaticum (correspondant à "langue" + "age"), du latin lingua ("langue").
- ▶ (Linguistique) Faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques, qui constituent la **langue**, permettant la communication et l'expression de la pensée.
- ▶ Langue = (fin X^e siècle) Du latin *lingua* ("langue").
 - ▶ (Linguistique) Système d'expression orale ou écrite utilisé par un groupe de personnes (communauté linguistique) pour communiquer.

- Parole = du latin parabola ("comparaison, similitude"), emprunté au grec ancien $\pi \alpha \rho \alpha \beta o \lambda \dot{\eta}$ (parabolê). Il a pris le sens de "allégorie", puis de "discours grave ou inspiré" chez les auteurs chrétiens.
 - ▶ Exercice de la faculté de parler.
- Cf. Ferdinand de Saussure (linguiste suisse, 1857-1913), Cours de linguistique générale.
 - ▶ Langue (système social de signes) =
 - ▶ Langage (capacité à communiquer des idées) —
 - ▶ Parole (acte individuel de signification)

III- Autorité et séductions

III-1 Définitions

- ▶ Autorité (avoir de l'... / faire... / être une...)
- 1. Pouvoir ou droit de commander, d'obliger quelqu'un à quelque chose.
- 1.1 Administration, gouvernement considéré principalement dans ses rapports avec les citoyens. 1.2 (Au pluriel) Les magistrats, les hauts fonctionnaires chargés d'une partie quelconque de l'administration publique.

Autorité

- 2. Crédit, considération, influence sur les personnes et sur les choses.
- 2.1 Capacité d'expliquer et de convaincre.
- 2.3 Propos d'un auteur, d'un personnage important, que l'on rapporte pour confirmer ce que l'on dit.

III-1-1 Questionnement

- La parole est-elle source d'autoritarisme (autorité autoritaire, argument d'autorité...) ou bien source d'un savoir vrai (faire autorité, être une autorité) ?
- ▶ Si elle permet les deux, n'y a-t-il pas risque de confusion et de prendre l'une pour l'autre, ou du moins de les assimiler ?

Séduction

- Action par laquelle on *séduit*.
- ▶ Attrait ou agrément qui rend certaines choses propres à séduire.

Séduire

- ▶ Égarer, abuser, faire tomber dans l'erreur par ses insinuations, ses écrits, ses discours, ses exemples, *etc*.
 - ▶ Faire tomber en faute, suborner, corrompre, débaucher.
- ▶ Toucher, plaire, persuader.

III-1-2 Questionnement

- ▶ Comme pour l'autorité, la séduction est ambiguë.
 - ▶ A-t-elle pour but de tromper, corrompre, soumettre ?
 - ▶ Ou bien de faire plaisir, d'apporter du bien être, physique ou moral ?

III-2 Exemples ?

Autorité

- ▶ Positive
- ▶ Négative

▶ Séduction

- ▶ Positive
- ▶ Négative

III-3 Programme

▶ Art de la parole

- La rhétorique, art réglé de la parole et de l'éloquence.
 - les divisions classiques de la rhétorique ;
 - les genres de discours ;
 - les parties du discours ;
 - les qualités et la culture de l'orateur ;
 - les relations entre parole et écriture.

IV- L'origine de la rhétorique

Définition

- Du latin rhetoricus ("oratoire"), dérivé du grec ancien
 ἡητορικός (rhêtorikos = "oratoire"), lui-même de ἡήτωρ (rhêtor = "orateur").
- Adj. : Oratoire, relatif à l'art de bien parler.
- Nom : Science (au sens d'étude structurée) et art (au sens de pratique reposant sur un savoir éprouvé) qui se rapporte à l'action du discours sur les esprits.

▶ L'ancêtre

- La rhétorique est d'abord l'art de l'éloquence. Elle a d'abord concerné la communication orale.
- ▶ Or, un homme a marqué la culture occidentale surtout, celui qui en a produit les deux premières œuvres, l'*lliade* et l'*Odyssée*.
 - C'est Homère : un aède (poète) de la fin du VIII^e siècle av. J.-C. Il était simplement surnommé "le Poète" (ὁ Ποιητής = ho Poiêtês) par les Anciens.
 - ▶ Personnage fictif ? Aveugle ?
 - ▶ Sa langue est déjà archaïque au VIII^e siècle !

Naissance

- ▶ Le texte de l'*lliade* et de l'*Odyssée* est fixé au VI^e siècle av. J.-C.
- Les poèmes d'Homère font l'objet de récitations publiques ou de mises en scène mimées...
- mais c'est d'abord et surtout par l'école qu'ils ont conquis une telle prééminence culturelle : Homère domine la vie de l'élève tout au long de son cursus.
 - L'éducation grecque (παιδεία = paideia) ou "élevage d'enfant".

IV-1 La paideia

- ▶ Historiquement, système d'instruction de l'ancienne Athènes dans lequel on enseignait une culture vaste.
 - ▶ Étaient enseignées la grammaire, la rhétorique, les mathématiques, la musique, la philosophie, la géographie, l'histoire naturelle et la gymnastique.

- Destinée à la noblesse :
 - Aristocratie : du grec ancien άριστος (áristos = excellent, le meilleur) et κράτος, (krátos = pouvoir, force).
 - * "Beau et bon" : en grec ancien, καλὸς κἀγαθός ; forme abrégée de *kalos kai agathos* (καλὸς καὶ ἀγαθός).
 - ▶ Beauté intérieure et extérieure, morale et physique.
 - Cf. héros de la poésie épique d'Homère.

- Les Grecs considéraient la *paideia* comme relevant de la **classe aristocratique** et correspondant à son niveau culturel. La culture et la jeunesse se doivent d'être façonnées par cet idéal, nécessaire apprentissage de la **vertu** (ἀρετή / arétè = excellence).
- ▶ Cette éducation ne consiste pas dans l'apprentissage d'un art technique ni d'un commerce, que les Grecs considéraient comme relevant de tâches mécaniques, sans valeur et indignes des citoyens libres.

IV-2 La vertu : ἀρετή

- Intraduisible, terme encore vivant dans la langue grecque.
- Le mot est formé sur la racine indo-européenne *ar-
 - ▶ "adapter, ajuster", et désigne "l'adaptation parfaite".
 - Exemple:
 - ▶ ἀριστος / aristos (excellent)
 - άραρίσκω / arariskô, άρμόττω / armottô (ajuster) :
 adaptation pratique
 - è ὰρμονία / harmonia (l'harmonieuse beauté)
 - άρέσκω / areskô (plaire).
 - Les Grecs ne séparent pas la *vertu* de l'*utile* et l'associent

au plaisir. L'art de la parole

- ▶ Conséquence : la force et la santé sont l'arétè du corps, l'intelligence et la perspicacité, celle de l'esprit.
 - ▶ Elle entraîne une reconnaissance sociale, d'où le sens second de "glorieux renom".
 - Cf. l'anecdote rapportée par Hérodote (historien et géographe grec, Ve siècle av. J.-C.) de ce dignitaire perse stupéfait d'apprendre que les Grecs qui concourent aux Jeux Olympiques "ne se disputent pas la possession de richesses, mais un glorieux renom! (en grec : περὶ ἀρετῆς)", puisque leur récompense n'est qu'une simple couronne d'olivier.

IV-3 Homère

- ▶ Dans l'*lliade* et l'*Odyssée*, l'arétè vaut aussi bien pour les héros grecs que troyens.
 - C'est l'attribut des héros et des nobles, les hommes ordinaires n'ayant pas d'arétè.
 - Son corollaire est l'honneur, qui est inséparable du mérite et du talent.
 - ▶ De même, l'arétè s'applique indifféremment aux hommes et aux femmes.
 - Pénélope, la femme du héros grec Ulysse, lui reste fidèle et l'assiste, qualités pour lesquelles Agamemnon fait son éloge.

L'art de la parole

IV-3-1 Un exemple exemplaire : Pénélope

- Chez Homère Πηνελόπεια (Pênelópeia), fille d'Icarios, épouse fidèle d'Ulysse dont elle a un fils, Télémaque.
 - ▶ Elle apparaît pour la première fois dans l'*Odyssée*, où elle est présentée comme l'épouse fidèle par excellence. Elle tient tête aux prétendants qui veulent qu'elle se remarie avec l'un d'eux et elle protège la vie de son fils. (**Fidélité**)
 - ▶ Après le retour d'Ulysse, Pénélope, **prudente**, **ruse** afin de s'assurer qu'il s'agit bien de son véritable mari.

IV-4 La rhétorique ou art oratoire

IV-4-1 Définitions

- Rhétorique : du latin rhetoricus (oratoire), dérivé du grec ancien ἡητορικός, (rhêtorikos = oratoire), lui-même de ἡήτωρ, (rhêtor = orateur)
 - Art de bien dire, art de la persuasion.
 - ▶ (Péjoratif) Discours vain et pompeux.

- **Rhéteur** : du latin *rhetor* (maître d'éloquence), emprunté au grec ancien ἡήτωρ, (rhêtor = orateur).
 - ▶ (Antiquité) Celui qui enseignait la rhétorique et qui faisait profession de donner des règles et des préceptes d'éloquence.
 - ▶ (Péjoratif) Personne dont l'éloquence consiste en un style apprêté, emphatique et déclamatoire.

IV-4-2 La rhétorique dans l'Antiquité grecque

Polymnie, la muse de la rhétorique.

- Πολυμνία, ou Polymnía, "celle qui dit de nombreux hymnes" étymologiquement, est la muse des chants nuptiaux, du deuil, et de la pantomime. Elle personnifie la rhétorique mais aussi la musique.
- ▶ Aussi connue sous le nom d'*Eloquentia*.

Un art politique...

- ▶ La rhétorique s'intéressait à la persuasion dans des contextes publics et politiques — assemblées, tribunaux.
 - ▶ Ainsi elle s'est développée dans les démocraties, c'est-àdire dans les sociétés tenant de la démocratie athénienne.
- Les théoriciens de la rhétorique : Anaximène, Aristote, Démétrios, Cicéron, Quintilien, Hermagoras de Temnos, Hermogène... (grecs et latins).

... et judiciaire.

- ▶ En tant que discipline autonome, elle naît vers 465 av. J.-C. en Grèce antique.
 - ▶ Deux tyrans siciliens, Gelon et Hiéron, exproprient et déportent les populations de l'île de Syracuse, au profit de mercenaires à leur solde.
 - Les natifs de Syracuse se soulevèrent démocratiquement et voulurent revenir à l'état antérieur des choses, ce qui aboutit à d'innombrables **procès** de propriété.

- ▶ Ces procès mobilisèrent de grands jurys devant lesquels il fallait être éloquent.
 - ▶ Cette éloquence devint l'objet d'un enseignement dispensé par Empédocle d'Agrigente, Corax et Tisias, enseignement qui se transmit ensuite en Attique par les commerçants qui plaidaient conjointement à Syracuse et à Athènes.

Les sophistes

- ▶ Au V^e siècle av. J.-C., **rhéteurs** itinérants qui donnaient des cours de rhétorique.
 - ▶ Ils étaient centrés sur l'éthos le comportement et le pathos — l'affectivité.
 - ▶ Ils laissaient de côté le logos raison car pour eux la fonction du discours est de persuader et non pas d'expliquer.

Premiers grammairiens

- ▶ Ils définissent les parties du discours, analysent la poésie, distinguent les synonymes, inventent des stratégies d'argumentation.
- Leur but est en effet avant tout **politique** et **économique**.
 - permettre de comprendre les types de discours et les modes d'expression les plus à même de convaincre leur auditoire et d'accéder aux plus hautes places dans la Cité.
- Les sophistes sont en effet des enseignants réputés qui ont été les premiers à répandre l'art rhétorique (premiers précepteurs, parfois payés très cher).

 L'art de la parole

31

Les célébrités

- Protagoras « L'homme est la mesure de toute
 chose. »
- ▶ Gorgias (qui, auprès de Socrate disait pouvoir soutenir n'importe quelle thèse) « Discours est un grand tyran. »
- ▶ **Prodicos de Céos** (l'un des premiers à étudier le langage et la grammaire)
- ▶ Hippias d'Élis qui prétendait tout savoir.

- ▶ Protagoras (Ve siècle av. J.-C.) est considéré comme le père de l'éristique, l'art de la controverse.
 - Éristique (adjectif) : du grec ancien ἐριστικός (eristikos
 = "qui aime la controverse").
 - ▶ Sur n'importe quelle question, l'orateur peut soutenir deux thèses contraires, le vrai et le faux étant inutiles pour convaincre.

- ▶ Gorgias (V^e siècle av. J.-C.) inaugure le genre épidictique.
 - Épidictique : latin epidicticus, du grec ancien ἐπιδεικτικός
 (epideiktikos = "qui sert à montrer").
 - Genre d'un discours d'apparat qui, par exemple dans un panégyrique (πανηγυρικός, panêgurikos = "éloge public") ou une oraison funèbre, consiste à montrer les vertus d'un personnage vivant ou défunt et à distribuer le blâme à ses détracteurs.
 - ▶ Il développe une prose pour remplacer la métrique et la musicalité du vers.

V- Une discipline et ses techniques

- ▶ Aristote (philosophe grec, IVe s. av. J.-C.) s'intéresse à la rhétorique et classifie.
 - ▶ 3 ouvrages : la *Poétique*, la *Rhétorique*, les *Topiques*.
- ▶ Rhétorique : « moyen d'argumenter, à l'aide de notions communes et d'éléments de preuve rationnels, afin de faire admettre des idées à un auditoire » (Michel Meyer, Histoire de la Rhétorique des Grecs à nos jours.)

Aristote, La Rhéthorique.

- ▶ Elle a pour fonction de **communiquer les idées**, en dépit des différences entre les disciplines.
 - ▶ Rhétorique = discipline oratoire indépendante de la philosophie. (*Rhétorique*, I, 1355a).
- **▶** Classification
 - ▶ 3 types d'auditeurs ▶ 3 genres rhétoriques, chacun adapté à l'auditeur visé et visant à obtenir un certain effet social selon cet auditeur.

Les trois genres rhétoriques

ou la typologie du discours.

- 1. **le délibératif** : s'adresse au politique ; son objectif est de pousser à la décision et à l'action et il a pour fin le *bien* ;
- 2. **le judiciaire** : s'adresse au juge ; vise l'accusation ou la défense et a pour fin le *juste* ;
- 3. **le démonstratif** ou **épidictique** : fait l'éloge ou le blâme d'une personne et a pour fin la beauté.

Techniques et temps du discours

À chaque discours s'accordent une série de techniques et un temps particulier :

- le passé pour le discours judiciaire
 - puisque c'est sur des faits accomplis que portent l'accusation ou la défense ;
- ▶ le **futur** pour le *délibératif*
 - l'orateur envisage les enjeux et conséquences futures de la décision objet du débat ;

38

- ▶ le présent essentiellement, mais aussi passé et futur pour le démonstratif
 - ▶ il est question des actes passés, présents et des souhaits futurs d'une personne.

Le mode de raisonnement varie aussi.

- ▶ Le judiciaire a le syllogisme rhétorique (ou enthymème) comme instrument principal.
- Le délibératif privilégie l'exemple.
- L'épidictique met en avant l'amplification.